

2010, Budget de transition.

Seul notre groupe a voté contre ce budget 2010. Nous nous sommes abstenus sur les taux municipaux, qui pour une fois n'étaient pas augmentés. Ce budget, comme nous l'avons dit, est le dernier avant le saut dans l'inconnu en 2011. La mise en place de la Cotisation Économique Territoriale dès 2011 qui remplace la taxe professionnelle ne suffira pas à elle seule à équilibrer le prochain budget. La mise en place de la révision des valeurs locatives nous interpelle. Il est à souhaiter cette réforme ne se fasse pas sur le dos de nos concitoyens ! Déjà la progression de la taxe d'habitation est de 3,29 % cette année et pour le foncier bâti elle est de 3,23 %. Tous ces changements dans le calcul de nos impôts auront des conséquences non négligeables sur notre pouvoir d'achat. Dans le budget 2010 nous avons constaté la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui tient compte des recensements de population. Or en 2009 nous passions de 16 421 habitants à 16 870 et cette année nous retombons à 16 422 habitants avec comme conséquence une baisse de la D.G.F. Cela nous a conduits à nous interroger sur la fiabilité des nouveaux recensements et sur les conséquences budgétaires que cela peut avoir en négatif, pour Saint Cyr c'est (- 52 000 €) ! Une autre taxe qui elle, par contre, est sous évaluée dans le budget 2010 c'est celle sur la publicité. Annoncée en commission des finances à 20 000 € elle passe au moment de voter le budget à 40 000 € et nous trouvons que là encore nous ne sommes pas dans la bonne estimation. C'est une somme beaucoup importante qui devrait abonder le budget. Un point aussi où notre commune fait montre d'une frilosité inaccoutumée c'est celui sur les droits de mutations évalués en 2009 à 450 000 € qui rapportèrent, malgré cette année de crise, 573 680 €. Aussi partir sur une estimation de 500 000 € pour 2010 nous paraît éloigné des possibilités réelles à réaliser dans l'immobilier à Saint Cyr.

Pour terminer notre analyse, compte tenu des propos de Mr. Le Maire qui mettait en avant la population vieillissante de Saint Cyr et la chute des effectifs scolaires nous pensons que pour inverser cette tendance il est urgent de changer la politique de l'habitat sur notre commune beaucoup d'accédants à la propriété sont des ménages relativement âgés avec des enfants élevés ou en fin de scolarité, le coût de l'immobilier y est pour beaucoup ! Aussi pour rééquilibrer cette situation seule une politique volontariste de projets de logements sociaux dans les nouvelles Z.A.C. contribuerait à redynamiser la population à Saint Cyr. Disposer de belles infrastructures sportives et scolaires c'est bien mais avoir localement une population assez jeune pour les utiliser c'est mieux et se sera certainement le challenge de Saint Cyr pour demain. C'est pour cela que nous sommes pour un budget plus axé sur une politique plus dynamique dans le domaine du logement. Ce ne sont pas les 2 opérations (Carré Vert et Maison Blanche) qui résoudront le problème du vieillissement sur notre territoire communal. A cause des choix que la majorité a persisté à conduire au travers du P.O.S. nous avons voté contre les orientations politiques de ce budget. Pour nous il est nécessaire et impératif d'accueillir sur notre commune une population plus jeune. C'est à ce prix que le développement de notre ville pourra se faire en toute sérénité pour le bien de tous.

Les élus de la liste « Saint-Cyr Plurielle »
Michel Huet, Marie-José Boutet, François Testu, Gudrun Yarko.

